



Pro-ARIDES

Programme Agroalimentaire pour la Résilience Intégrée
et le Développement Économique du Sahel

Fiches de Capitalisation des Bonnes Pratiques du Programme Pro-ARIDES

MALI - 2024



[English version here](#)

Sommaire

Introduction

Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Agroalimentaire pour la Résilience Intégrée et le Développement Économique du Sahel (Pro-ARIDES) au Mali, plusieurs interventions structurantes ont été menées en collaboration avec les communautés rurales, les autorités locales et les organisations communautaires.

Objectif de la capitalisation

Cette capitalisation vise à :

- Documenter les bonnes pratiques générées par les actions du programme au Mali.
- Valoriser les résultats et enseignements majeurs issus de leur mise en œuvre au Mali.
- Faciliter la répliquabilité des pratiques réussies dans d'autres zones d'intervention ou programmes similaires.
- Elle constitue un outil de transmission des savoirs et des savoir-faire, au service de l'amélioration continue des interventions de développement rural.

Cibles de la capitalisation

Les cibles principales de cette capitalisation sont :

- **Les équipes techniques de Pro-ARIDES** (Membres du consortium, ONG partenaires locaux, agents de terrain).
- **Les communes rurales et leurs élus locaux** (maires, conseillers communaux).
- **Les organisations communautaires** (organisations de producteurs, organisations féminines et de jeunes, comités de gestion foncière, comités de surveillance des ressources naturelles).
- **Les services techniques déconcentrés** (agriculture, élevage, environnement).
- **Les partenaires techniques et financiers** du Programme.
- **D'autres programmes ou projets** œuvrant dans les domaines de la résilience rurale, de la gestion durable des ressources naturelles, de la sécurité alimentaire et du développement local.

THEME 1

APPROCHE COMMUNAUTAIRE DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES AU MALI



Préparatifs à la réalisation des pare-feux dans le village de Sanekuy à Tominian



Préparatifs à la réalisation des pare-feux dans le village de Sourountouna, cercle de San

EXPÉRIENCE 1 :

Réalisation des pare-feux pour la sécurisation des ressources naturelles

Bonne pratique

La réalisation communautaire de pare-feux vise à prévenir et limiter les feux de brousse dans les zones rurales exposées, en mobilisant directement les populations locales (hommes, femmes, jeunes) pour concevoir, tracer et entretenir des couloirs coupe-feu.

Cette approche repose sur un fort investissement des communautés elles-mêmes, renforcé par la formation des comités de protection des forêts et un accompagnement technique assuré par les ONG partenaires et les services techniques déconcentrés (notamment le SLPIA).

Les activités sont intégrées dans une dynamique locale plus large de Gestion des Ressources Naturelles (GRN) pour assurer la durabilité de l'action et responsabiliser les acteurs locaux dans la prévention des incendies.

- **Renforcement des capacités** : sessions de formation pratiques sur la réalisation et l'entretien des pare-feux, suivies d'un accompagnement de proximité par les conseillers des ONG et les techniciens des SLPIA.
- **Appropriation locale** : les communautés sont parties prenantes à toutes les étapes (identification des sites, planification, mise en œuvre, suivi).
- **Collaboration multi-acteurs** : implication des communes, des chefs de village, des SGRN et des comités locaux pour garantir l'ancrage institutionnel et social des activités.
- **Équipement adéquat** : fourniture de matériels spécifiques (machettes, dabas, râtaux, brouettes) pour faciliter les travaux.

Facteurs de succès

- **Mobilisation communautaire forte** : implication effective des jeunes et des femmes à travers une approche de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO).

Défis

- **Pérennisation des Comités de surveillance** : risque de démobilitation des membres en l'absence de motivation régulière ou de soutien technique et matériel continu.

- **Autonomisation financière** : difficulté pour les communes à prévoir des budgets récurrents pour appuyer ces activités dans leurs Plans de Développement Economique Social et Culturel (PDESC).
- **Changements climatiques** : évolution des saisons sèches et augmentation des risques naturels, nécessitant une actualisation constante des stratégies de prévention.
- **Maintien de la cohésion communautaire** : dans certains cas, tensions internes (jeunesse/tradition, conflits d'intérêts) peuvent affecter la mobilisation collective.

Leçons apprises

- **Un fort investissement initial en formation et mobilisation** est crucial pour permettre aux communautés de s'approprier l'initiative et d'en assurer la pérennité.
- **L'intégration des activités de pare-feux dans les stratégies locales de GRN** (ex : PDESC, plans communaux de GRN) renforce leur ancrage institutionnel.
- **La diversité des acteurs impliqués** (femmes, jeunes, leaders traditionnels, techniciens) assure une meilleure acceptabilité sociale et une efficacité accrue.
- **La redevabilité collective** (via les SGRN et les comités de surveillance) est un levier important pour maintenir l'engagement des populations sur le long terme.

Possibilité de répliquabilité

La pratique est facilement transférable dans d'autres communes rurales confrontées à des risques élevés de feux de brousse, notamment dans des contextes sahéliens. Toutefois, certaines conditions sont nécessaires :

- Existence d'une dynamique communautaire minimale.
- Appui initial en formation, matériel et animation sociale.
- Intégration institutionnelle forte (communes, services techniques locaux).

Conseils pour sa mise en œuvre

- **Impliquer dès le départ les communes et chefs traditionnels** pour assurer la légitimité locale de l'initiative.
- **Prévoir un budget spécifique pour la fourniture de matériel** et les activités de sensibilisation continue.
- **Former un noyau solide de relais communautaires** capables d'assurer l'entretien annuel des pare-feux et de conduire des actions de prévention.
- **Créer un mécanisme de suivi communautaire** (par ex. via les Comités de Surveillance des Forêts) incluant une évaluation annuelle de l'efficacité des pare-feux.
- **Sensibiliser les autorités communales** pour l'intégration de la réalisation des pare-feux dans les PDESC, facilitant ainsi leur prise en charge durable.
- **Encourager l'auto-mobilisation** en valorisant les bénéfices directs pour les communautés (protection du bétail, du fourrage, de la biodiversité locale).

Témoignage

Niééné Mounkoro, jeune du village de Daga ayant participé à la réalisation des pare-feux :

👍👍 Pro-ARIDES nous a apporté un paquet technique d'activités qui nous ont permis d'atteindre des résultats en termes de protection des ressources forestières contre les feux de brousse. Un lot de matériel nous a été octroyé et un groupe de jeunes a été identifié pour réaliser les pare-feux en saison sèche.

Nous avons été formés sur les techniques de réalisation. Avant, les feux de brousse étaient fréquents et détruisaient tout. Aujourd'hui, grâce aux pare-feux, nous avons de l'herbe toute l'année pour nos animaux et du bois sec pour nos cuisines. 👍👍

EXPÉRIENCE 2 : Conservation et restauration des sols (CES/DRS) par les communautés



Application des techniques DRS et CES à Tominian par les cibles

Bonne pratique

Application à grande échelle par les ménages agricoles des techniques de conservation et de restauration des sols (CES/DRS), notamment les techniques traditionnelles adaptées telles que le zai, les demi-lunes, les digues anti-érosion (cordons pierreux, diguettes) et la régénération naturelle assistée (RNA). Ces pratiques visent à restaurer la fertilité des sols dégradés, à accroître la productivité agricole et à renforcer la résilience climatique des exploitations familiales.

Le processus est basé sur un modèle de formation participative, de dynamisation communautaire et de vulgarisation par les animateurs relais locaux.

Facteurs de succès

- **Capacitation massive des acteurs** : 218 relais communautaires et élus formés en 2024, dont 96 femmes et 122 hommes.
- **Approche participative** : les ménages ont identifié eux-mêmes les sols à restaurer, planifié et mis en œuvre les travaux.
- **Mobilisation communautaire** : plus de 4 690 ménages bénéficiaires directement impliqués (2 671 hommes et 922 femmes).

- **Appui technique spécialisé** : collaboration étroite avec les services techniques de l'agriculture et les cantonnements forestiers.
- **Suivi rapproché** : appui continu par les relais communautaires et les conseillers de terrain.

Défis

- **Contraintes économiques** : certaines techniques (cordons pierreux, diguettes) nécessitent des investissements que les paysans les plus vulnérables ne peuvent pas toujours assumer.
- **Insuffisance d'équipements** : manque d'outils agricoles adaptés pour réaliser efficacement les travaux de restauration.
- **Durabilité de l'engagement** : sans appui continu, la motivation pour entretenir et étendre les pratiques CES/DRS peut diminuer.
- **Vulnérabilité climatique persistante** : sécheresses, érosion, concurrence pour les terres affectent la pérennité des acquis.

Leçons apprises

- **Impact significatif sur la production agricole** : les rendements ont augmenté en moyenne de 40% sur les parcelles restaurées.

Exemples :

- **Mil** : de 611 kg/ha à 800 kg/ha (+189 kg)
- **Sorgho** : de 630 kg/ha à 730 kg/ha (+100 kg)
- **Arachide** : de 810 kg/ha à 1000 kg/ha (+190 kg)
- **La réussite repose sur l'intégration des femmes et des jeunes** dans les dynamiques communautaires.
- **Les relais communautaires jouent un rôle clé** pour maintenir la dynamique de vulgarisation et d'appropriation.
- **La régénération naturelle assistée (RNA)** offre un levier supplémentaire pour restaurer les écosystèmes locaux à moindre coût.

Possibilité de répliquabilité

Cette bonne pratique est particulièrement adaptée à des contextes de dégradation sévère des sols dans les zones sahéliennes ou semi-arides, sous réserve :

- D'un appui initial à l'équipement et à la formation.
- D'une forte mobilisation sociale autour de la restauration foncière.
- D'un accompagnement technique continu.

Conseils pour sa mise en œuvre

- **Former intensivement les relais communautaires** sur les techniques CES/DRS et leur assurer un appui matériel minimal (outils agricoles adaptés).
- **Identifier et mobiliser les ménages les plus motivés** pour créer des noyaux pilotes démonstratifs.
- **Mettre en place des champs écoles paysans (CEP)** pour permettre une réplication rapide et visible.
- **Favoriser les pratiques à faible coût** comme la RNA dans les zones où les moyens sont limités.
- **Intégrer la CES/DRS dans les stratégies communales de développement agricole** et les plans de sécurité alimentaire.

Témoignage

Mazawa Koné, animateur relais du village de Bogossoni :

👍👍 Avant l'adoption des techniques de DRS et CES, nos sols perdaient leur fertilité et nous récoltions à peine. Depuis que nous appliquons les zaï, demi-lunes et diguettes, notre production de céréales a augmenté de 60% en seulement deux saisons.

Aujourd'hui, même pendant les périodes de sécheresse, nos cultures tiennent mieux et nous avons retrouvé la sécurité alimentaire dans le village. Ces techniques simples ont transformé nos vies. 👍👍

EXPÉRIENCE 3 :

Mise en place et renforcement des Commissions Foncières Villageoises (COFOV)



Transfert et renforcement des compétences des relais communautaires étape de San



Transfert et renforcement des compétences des relais communautaires à Tominian

Bonne pratique

Structuration, formation et dynamisation des **Commissions Foncières Villageoises (COFOV)** pour renforcer la gouvernance foncière locale, sécuriser l'accès équitable à la terre et prévenir les conflits.

Chaque COFOV regroupe de manière représentative les chefs de village, les organisations paysannes (OP), les organisations féminines (OF), les jeunes (OJ), les exploitants forestiers et autres catégories socioprofessionnelles locales.

Pro-ARIDES a favorisé une approche participative centrée sur la responsabilisation locale, en consolidant les capacités juridiques, techniques et organisationnelles de ces commissions.

Facteurs de succès

- **Approche inclusive** : intégration systématique de toutes les catégories sociales (femmes, jeunes, agriculteurs, éleveurs, exploitants forestiers).
- **Renforcement technique et institutionnel** : formation sur les droits foncières, la médiation foncière, la gestion administrative des terres.

- **Appui méthodologique solide** : outils simples et adaptés pour la gestion des registres foncières, procès-verbaux de décisions, règlements intérieurs.
- **Ancrage institutionnel** : reconnaissance officielle des COFOV par les communes et implication dans les dispositifs communaux de gouvernance foncière.

Défis

- **Manque de moyens financiers et logistiques** : absence de budgets dédiés pour organiser les réunions régulières, documenter les décisions ou conduire des médiations sur le terrain.
- **Faible niveau d'équipement** : insuffisance de matériel (registre, supports de communication) pour faciliter la gestion quotidienne des commissions.
- **Risques d'instrumentalisation** : tentations locales d'utiliser les COFOV à des fins partisans ou individuelles en l'absence de suivi strict.

Leçons apprises

- **La représentativité des COFOV** assure leur légitimité et facilite la résolution des litiges fonciers à l'échelle locale.
- **Le soutien des autorités communales** est indispensable pour garantir l'autorité des décisions prises par les commissions.
- **Une formation continue est nécessaire** pour maintenir un niveau élevé de compétence dans le traitement des dossiers fonciers.
- **La collaboration avec les structures judiciaires et administratives** renforce l'efficacité et la reconnaissance des COFOV.

Possibilité de répliquabilité

La mise en place de COFOV est applicable dans toutes les zones rurales où les enjeux fonciers sont sensibles, notamment dans des contextes sahéliens ou de forte pression foncière.

Cependant, certaines conditions sont nécessaires :

- Un engagement fort des autorités locales.
- Un minimum de moyens pour le fonctionnement régulier.
- Une sensibilisation préalable des communautés sur l'importance de la gouvernance foncière participative.

Conseils pour sa mise en œuvre

- **Veiller à l'équilibre social dans la composition des COFOV** : associer systématiquement femmes, jeunes, OP, légitimités coutumières.
- **Élaborer un règlement intérieur clair** fixant les règles de fonctionnement, de gestion des conflits et de prise de décision.

- **Prévoir des sessions de formation régulières** sur les lois foncières, les mécanismes de médiation et les outils de documentation.
- **Mobiliser des ressources locales** pour soutenir les activités courantes des COFOV (ex : petites dotations en équipements, prise en charge des frais de déplacement).
- **Créer des passerelles officielles** entre COFOV, communes et services administratifs pour valider et sécuriser les décisions foncières locales.

Témoignage

Siriman Coulibaly, Président de la COFOV de Bogossoni (commune de San)

👍👍 Notre COFOV a été d'une grande efficacité dans la prévention et la gestion des conflits fonciers et cela de la part leur composition avec les leaders locaux. Le chef de village, ses conseillers, les jeunes, les femmes, le RECOTRAD, les agriculteurs, les éleveurs sont tous membres de ces COFOV. Elles ont reçu des séances de formations et des missions d'appui par Pro-ARIDES et des animateurs relais.

Les femmes des COFO sont aussi engagées dans la résolution des conflits au sein et entre les organisations de femmes. Avant, les conflits de terre devenaient parfois violents. L'instance locale n'était pas opérationnelle pour nous aider à trancher.

Depuis que la COFOV est devenue opérationnelle, nous avons une équipe désormais connue de tous, respectée et formée pour trouver des solutions justes. Nous avons réglé plusieurs affaires sans avoir besoin d'aller au tribunal, ce qui a évité beaucoup de tensions dans le village. 👍👍

Ces techniques simples ont transformé nos vies.

THEME 2

APPUI INTEGRE DE PROXIMITE AUX MENAGES EN CONSEIL A L'EXPLOITATION FAMILIALE AU MALI



EXPÉRIENCE 4 :

Transfert de compétences et renforcement des relais communautaires

Bonne pratique

Mise en place d'un dispositif intégré de **formation et d'accompagnement des relais communautaires** pour assurer un appui de proximité durable aux ménages agricoles et pastoraux.

Les relais sont formés sur trois axes stratégiques :

- **Conseil à l'Exploitation Familiale (CEF) :** cultures sèches, maraîchage, embouche bovine.
- **Gestion des Ressources Naturelles (GRN) :** pratiques de conservation, pare-feux, régénération naturelle assistée (RNA).
- Conseil à la Gestion des Troupeaux (CGT).

En complément, Pro-ARIDES a introduit une **digitalisation progressive des outils de collecte** afin de renforcer les capacités d'analyse, de suivi et de restitution des résultats auprès des communautés.

Facteurs de succès

- **Formation intensive de relais polyvalents :** en 2024, 218 relais communautaires formés, couvrant 40% des localités d'intervention.
- **Renforcement de la pluridisciplinarité :** relais capables d'intervenir à la fois en production agricole, en gestion des ressources naturelles et en appui pastoral.
- **La digitalisation des outils de collecte constitue une innovation prometteuse, amorcée par le programme auprès de 40 relais communautaires (18 %) :** Bien que ce taux reste faible, les premiers résultats montrent un potentiel d'amélioration du suivi-évaluation et de l'analyse des résultats. Il est cependant nécessaire d'élargir rapidement cette pratique à l'ensemble des relais, avec des formations adaptées, un appui technique soutenu et des équipements adéquats.
- **Accompagnement rapproché :** coaching terrain par les conseillers du Programme et les agents des services techniques déconcentrés.

Défis

- **Motivation des relais** : absence de système pérenne de rémunération ; les relais travaillent principalement sur une base volontaire.
- **Structuration faible** : manque d'organisations formelles (réseaux, associations) de relais communautaires pour échanger et mutualiser les bonnes pratiques.
- **Faible couverture numérique** : nombre encore limité de relais formés aux outils digitaux, déficit d'équipements et d'accès fiable au réseau dans certaines zones.
- **Besoin de formation continue** : notamment sur les techniques spécifiques de maraîchage et de gestion de troupeaux.

Leçons apprises

- **Les relais communautaires sont un levier clé** pour l'appropriation des pratiques CEF et GRN par les ménages.
- **La digitalisation des outils de suivi** améliore significativement la qualité de la collecte d'informations et la capacité d'analyse locale.
- **La pluridisciplinarité des relais** optimise les synergies entre agriculture, élevage et environnement.
- **Le bénévolat sans reconnaissance formelle** limite l'engagement sur le long terme.

Possibilité de répliquabilité

Le modèle est pertinent pour toute zone rurale nécessitant un renforcement durable de l'appui technique aux exploitations familiales, sous réserve :

- De prévoir un mécanisme de motivation et de reconnaissance (financier ou non).
- D'assurer une formation continue régulière et adaptée aux évolutions des besoins locaux.

Conseils pour sa mise en œuvre

- **Développer un plan de renforcement de capacités progressif** pour couvrir tous les relais communautaires dans l'ensemble des thématiques (CEF, GRN, CGT).
- **Créer un réseau officiel ou une plateforme locale des relais communautaires** pour faciliter les échanges, le partage d'expériences et les formations croisées.
- **Prévoir un système de motivation** (frais d'animation, primes d'encouragement, reconnaissance officielle par la commune).
- **Étendre la digitalisation** en équipant davantage de relais et en assurant leur formation continue sur les outils numériques.
- **Encourager l'intégration des relais dans les dispositifs communaux** d'appui aux producteurs pour institutionnaliser leur rôle.

Témoignage

Drissa DIARRA, relais communautaire de Sadian (Commune de Tominian)

Les animateurs relais sont des jeunes autochtones qui ont décidé d'appuyer les OP et les ménages dans l'application des nouvelles technologies. Nous avons bénéficié des formations qui ont permis de renforcer nos connaissances sur les CEAP et les champs de répliation, mais aussi des autres ménages.

Nous avons des compétences bien assises dans la confection du compost liquide, la culture hors sol. Nous avons aussi reçu des appuis de la part des conseillers, mais aussi des structures dans tout le cycle de production.

Actuellement, nous sommes devenus des personnes ressources pour l'application des BPA et de sensibilisation des communautés sur celles-ci

EXPÉRIENCE 5 :

Diffusion des variétés bio fortifiées et appui à la certification des semences

Pratique Prometteuse

Développement de **champs semenciers communautaires**, **diffusion de variétés bio fortifiées** (sorgho, mil, niébé et arachide) et accompagnement des producteurs pour la **certification des semences** dans les communes de san et tominian.

Cette approche test vise à améliorer la sécurité alimentaire, la nutrition et l'autosuffisance semencière locale, en rapprochant les producteurs des semences de qualité adaptées aux conditions climatiques locales.

Les activités ont combiné :

- Installation de parcelles semencières avec des OP (Organisations Paysannes).
- Formation des producteurs sur les normes de production semencière.
- Appui au processus de certification auprès des structures étatiques compétentes.
- Promotion des semences certifiées à travers les radios locales et foires agricoles.

Facteurs de succès

- **Formation technique des producteurs** : plus de 100 producteurs (dont 40% de femmes) formés aux bonnes pratiques de production semencière.
- Proximité de l'offre semencière : création de champs semenciers dans 10 communes, réduisant le besoin d'acheter à l'extérieur.
- **Communication communautaire efficace** : 8 émissions de sensibilisation diffusées sur les radios locales, atteignant environ 25 000 auditeurs.
- **Appui institutionnel** : collaboration avec les services agricoles pour appuyer les démarches de certification.

Défis

- **Faible écoulement commercial** : les producteurs de semences certifiées rencontrent des difficultés à écouler leurs stocks localement, faute de marché structuré.
- **Manque d'infrastructures** : absence d'unités de stockage adaptées pour conserver les semences certifiées dans de bonnes conditions.
- **Accès limité à l'information** : certains producteurs, notamment les femmes, n'ont pas toujours accès aux formations avancées ou aux services d'appui.
- **Contraintes climatiques** : irrégularités pluviométriques affectant la qualité des productions semencières.

Leçons apprises

- **La production locale de semences certifiées réduit considérablement la dépendance aux marchés extérieurs** et améliore la résilience locale.
- **La communication de proximité est essentielle** pour promouvoir l'usage des semences améliorées et biofortifiées.
- **La certification est un processus exigeant** qui nécessite un accompagnement technique constant pour être maîtrisé par les petits producteurs.
- **La participation des femmes** dans la production semencière renforce leur autonomie économique et la diversification alimentaire des ménages.

Possibilité de répliquabilité

La pratique est transférable dans tout contexte rural caractérisé par :

- Une insécurité alimentaire ou nutritionnelle importante.
- Une faible disponibilité locale en semences de qualité.
- L'existence d'un service public agricole ou d'un programme capable d'appuyer la certification.

Conseils pour sa mise en œuvre

- **Former un noyau de producteurs semenciers** dès le départ, en misant sur l'inclusion des femmes et des jeunes.
- **Mettre en place des unités de stockage adaptées** pour préserver la qualité des semences après la récolte.
- **Accompagner les producteurs dans la recherche de débouchés commerciaux** (ex : liens avec projets agricoles, foires locales, programmes alimentaires).
- **Sensibiliser les communautés sur les avantages nutritionnels** des variétés biofortifiées pour stimuler la demande locale.
- **Appuyer techniquement et administrativement** les producteurs tout au long du processus de certification.

Témoignage

Moise MOUNKORO,
Président de l'UACT

👍👍 Avant, nous devions parcourir plus de 50 km pour acheter des semences de qualité. Aujourd'hui, grâce aux formations et aux champs semenciers installés dans notre commune, nous produisons nos propres semences certifiées.

Cette année, mon rendement de sorgho biofortifié a augmenté de 35% et j'ai pu vendre une partie de mes semences à d'autres paysans du cercle. C'est une grande fierté pour notre communauté. 👍👍

THEME 3

MECANISME D'AMELIORATION DE LA REDEVABILITE DES ELUS COMMUNAUX POUR UNE MEILLEURE OFFRE DE SERVICE PUBLIC AU MALI



Explication des variétés bio fortifiées aux OP à Tominian par ICRISAT



Un relai communautaire qui ensemeence la Variété bio fortifiée Arachide à San

EXPÉRIENCE 6 : Gouvernance locale et participation citoyenne

Bonne pratique

Mise en place d'un dispositif de **renforcement de la gouvernance locale participative** par l'organisation de **débats publics élus-citoyens** et la dynamisation des mécanismes de **redevabilité sociale**.

Les débats ont permis de rapprocher les élus communaux des citoyens, d'améliorer la transparence dans la gestion des affaires publiques et de stimuler la mobilisation des communautés autour des projets de développement local.

Le processus a inclus :

- Formation des élus et agents communaux sur la gouvernance inclusive et la redevabilité.
- Organisation de débats publics dans chaque commune partenaire.
- Appui à l'élaboration ou à la mise à jour des outils de planification stratégique (PTAT, PDESC).

Facteurs de succès

- **Capacitation des élus et techniciens communaux** : 120 élus et 30 agents techniques formés sur la gouvernance participative et la planification locale.
- **Organisation de débats publics structurés** : 10 débats publics organisés en 2024, avec la participation directe de plus de 2 000 citoyens.
- **Renforcement des documents de planification** : révision et adoption des Plans de Développement Communal (PDESC) dans 8 communes, avec intégration des priorités citoyennes.
- **Appui technique des Agences Régionales de Développement (ADR)** : soutien méthodologique aux communes pour faciliter le dialogue et la planification.

Défis

- **Mobilisation communautaire inégale** : difficulté à toucher systématiquement toutes les couches sociales (femmes, jeunes, minorités) lors des débats.
- **Exécution partielle des plans** : les ressources financières limitées empêchent souvent la mise en œuvre complète des priorités identifiées.
- **Faible institutionnalisation des espaces de dialogue** : risques que les débats publics restent ponctuels sans mécanisme pérenne de suivi.

Leçons apprises

- Les débats publics renforcent la transparence et la confiance entre élus et citoyens, à condition d'être organisés régulièrement.
- La planification participative améliore la pertinence des actions communales et stimule la mobilisation des ressources locales.
- La formation des élus est essentielle pour leur permettre de mieux communiquer, écouter et intégrer les besoins de leurs administrés.
- La redevabilité doit être ancrée dans les pratiques institutionnelles (ex. obligation de rendre compte tous les six mois).

Possibilité de répliquabilité

La pratique est adaptable à toute collectivité locale désireuse d'améliorer ses mécanismes de gouvernance participative, particulièrement dans les zones rurales et semi-urbaines.

Les conditions favorables incluent :

- Un engagement minimum des élus.
- L'accompagnement méthodologique et logistique pour l'organisation des débats.
- Une sensibilisation préalable des citoyens sur leurs droits et responsabilités.

Conseils pour sa mise en œuvre

- Former systématiquement les élus locaux sur la gouvernance participative, la communication publique et la gestion des débats.
- Organiser au moins deux débats publics par an et en faire une obligation réglementaire locale.
- Utiliser les radios communautaires pour informer largement sur les dates, lieux et enjeux des débats publics.
- Mettre en place des comités citoyens de veille pour assurer le suivi de la mise en œuvre des décisions issues des débats.
- Documenter systématiquement les débats (comptes rendus publics) pour assurer transparence et traçabilité des engagements pris.

Témoignage

Fanta Dicko, citoyenne participante aux débats publics Koporo – Pen

👍👍 Avant, nous ne savions même pas comment fonctionnait notre mairie ni comment l'argent était utilisé. Grâce aux débats publics organisés avec l'appui de Pro-ARIDES, nous avons pu poser des questions aux élus, exprimer nos besoins, et voir que nos priorités figuraient désormais dans le plan communal. Cela nous donne envie de nous impliquer davantage. 👍👍

EXPÉRIENCE 7 : Amélioration des recettes fiscales des collectivités



Bonne pratique

Mise en œuvre de **plans de mobilisation des ressources locales** (PMRL) pour accroître durablement les recettes fiscales des communes, accompagnée par l'introduction progressive de la **digitalisation du recouvrement fiscal** et par des **actions de sensibilisation citoyenne**.

L'objectif est d'améliorer l'autonomie financière des collectivités afin de financer leurs plans de développement (PDESC) et de renforcer la transparence dans la gestion des finances publiques locales.

Les activités mises en œuvre incluent :

- Appui à l'élaboration participative de PMRL dans 10 communes.
- Organisation de **journées citoyennes du paiement des taxes**, avec l'exemplarité des élus locaux.
- Introduction de logiciels de recouvrement fiscal pour certaines communes pilotes.

Facteurs de succès

- **Plans de mobilisation réalistes et concertés** : 10 plans de mobilisation des ressources élaborés avec la participation des services techniques et des citoyens.

- **Promotion active du civisme fiscal** : 10 journées citoyennes organisées, ayant mobilisé plus de 2 700 contribuables locaux.
- **Introduction des outils numériques** : 3 communes équipées d'un logiciel de gestion fiscale numérique, permettant un meilleur suivi et recouvrement.
- **Exemplarité des élus** : paiement public des taxes par les maires et conseillers municipaux, stimulant la confiance citoyenne.

Défis

- **Faible appropriation du logiciel de recouvrement** : difficultés liées au manque de compétences numériques au niveau local.
- **Déficit d'infrastructures** : faible accès à Internet et manque d'équipements informatiques adéquats dans plusieurs mairies.
- **Mobilisation limitée** : certains citoyens restent réticents à payer leurs taxes en raison de la perception négative de la gestion municipale passée.
- **Cadre légal parfois inadapté** : lenteur dans l'actualisation des bases fiscales et dans l'adoption de règlements locaux d'application.

Leçons apprises

- **La transparence et la participation renforcent le civisme fiscal** : lorsque les citoyens comprennent l'usage de leurs contributions, ils acceptent mieux de payer leurs taxes.
- **La digitalisation permet d'améliorer la traçabilité** et de sécuriser les recettes, mais elle nécessite un accompagnement technique soutenu.
- **L'exemplarité des élus est un moteur puissant** pour initier un changement de comportement fiscal au sein des populations.
- **Les plans de mobilisation des ressources doivent être alignés sur les capacités réelles de recouvrement** pour rester crédibles et mobilisateurs.

Possibilité de répliquabilité

Cette approche est transférable à toute commune ayant :

- Un besoin d'accroître ses ressources propres pour financer ses projets.
- Une volonté politique forte de réformer la gestion des recettes locales.
- Un minimum de capacité humaine et technique pour initier la digitalisation.

Conseils pour sa mise en œuvre

- **Former les agents municipaux** à l'utilisation des logiciels de gestion fiscale et aux procédures modernes de recouvrement.
- **Sensibiliser massivement les citoyens** sur les bénéfices du paiement des taxes à travers des radios communautaires, des affiches, des rencontres publiques.
- **Organiser régulièrement des journées citoyennes** en impliquant les leaders communautaires pour renforcer l'adhésion populaire.
- **Procéder à l'actualisation des bases fiscales** (listes de contribuables, valeurs locatives) pour fiabiliser les données de recouvrement.
- **Mettre en place des comités locaux de suivi fiscal** associant les représentants des citoyens pour surveiller l'utilisation des fonds collectés.

Témoignage

Amadou B. KODIO,
le Maire de Madougou

👍👍 Avec le soutien de Pro-ARIDES, nous avons élaboré notre premier plan de mobilisation des ressources locales. En organisant des journées citoyennes et en payant nous-mêmes nos taxes devant tout le village, nous avons montré l'exemple.

Cela a permis d'augmenter notre taux de recouvrement de 28% en une année. Aujourd'hui, nous avons pu financer deux forages sans attendre des subventions extérieures. 👍👍



Pro-ARIDES

Programme Agroalimentaire pour la Résilience Intégrée
et le Développement Économique du Sahel

Personnes contact

Coordinateur Pays :

Mamadou Fotigui Coulibaly

mamadoufotiguicoulibaly@snv.org

Conseiller Communication, Gestion
et Développement des Connaissances :

Mohamed Oumar

moumar@snv.org

